Brullioles

Comptes rendus des séances du Conseil Municipal du 4 décembre et du 14 décembre 2015

Les Vœux de la Municipalité auront
lieu le dimanche 3 janvier 2016 à 11h
à la salle des fêtes.

Contrat pluriannuel 2015-2016 avec le Conseil Départemental du Rhône

*** Acceptation du nouveau contrat**

Monsieur le Maire informe les élus que le nouveau contrat pluriannuel 2015-2016 a été accepté en date du 20 novembre 2015 qui permettra à la commune de Brullioles de bénéficier de 332 046 € de subvention. Il rappelle que ce contrat est dit « souple » avec possibilité de prendre des avenants.

*** Maison de la nature – local chasse**

La société de chasse présente aux élus l'ensemble des devis des matériaux nécessaires à la construction de cet équipement. Le coût de ce projet serait d'environ 35 000 € HT. Monsieur le Maire propose d'affecter le restant de la dépense subventionnable de la maison de la nature à une nouvelle opération : requalification intérieure bâtiment école. Accord unanime du Conseil municipal.

Bâtiment mairie-bibliothèque

Le conseil municipal décide de confier à Messieurs MEUNIER et LAGRANGE la mission de conception et de maîtrise d'œuvre des abords du bâtiment mairie qui n'était initialement pas prévue dans leurs missions de base.

Les élus échangent sur les différentes prestations concernant le mobilier, les façades et les matériaux d'agencement.

Recomposition territoriale

Séance du 4 décembre 2015

Monsieur le Maire rappelle aux élus que le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal prévoit les modalités de rationalisation des périmètres des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et des syndicats existants. Il constituera la base des futures décisions de fusion, de suppression et de transformation de ces collectivités.

Concernant notre territoire, ce projet prévoit la fusion de la communauté de communes Chamousset en Lyonnais avec la communauté de communes des Hauts du Lyonnais et la communauté de communes Forez en Lyonnais pour un environ 39 000 habitants pour 34 communes. Les EPCI ainsi que les communes doivent donner leur avis avant le 15 décembre 2015 concernant la recomposition territoriale proposée. Monsieur le Maire informe les élus que la commune de Chazelles sur Lyon, environ 6 000 habitants, refuse cette fusion et souhaite rejoindre la communauté de communes de Feurs.

Monsieur le Maire regrette qu'aucune étude n'ait été faite afin de proposer aux communes un autre choix possible (rapprochement des communes de Chamousset en Lyonnais avec les communes du Pays de L'Arbresle)

Après débat, il est proposé de fixer une réunion extraordinaire le lundi 14 décembre 2015, permettant ainsi aux élus de murir leur réflexion.

Séance du 14 décembre 2015

Après débat, le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- d'émettre un avis favorable concernant le regroupement des communautés de communes de Chamousset en Lyonnais,

des Hauts du Lyonnais et de Forez en Lyonnais, sous réserve de la présence de la commune de Chazelles sur Lyon dans cette intercommunalité,

- d'émettre un avis favorable pour qu'à l'horizon 2020 la future communauté de communes des Monts du Lyonnais engage une fusion avec les communautés de communes du Pays de L'Arbresle et des Vallons du Lyonnais (Vaugneray), considérant que les habitants de la commune de Brullioles ont de fortes relations avec le Pays de l'Arbresle en termes d'emploi, de santé, d'éducation (Brullioles est rattaché au lycée Germaine Tillon de Sain Bel) représentant un réel bassin de vie pour nos administrés, et que la future Communauté de Communes des Monts du Lyonnais doit garder un lien avec les territoires proches de la Métropole Lyonnaise pour son développement économique, pour l'amélioration des transports interurbains (lignes régulières de bus avec Lyon, prolongement de la ligne ferroviaire Lyon-L'Arbresle jusqu'à la Giraudière) et pour bénéficier de la dynamique et de l'attractivité de la Métropole Lyonnaise,

- dans le cas où cette fusion ne pourrait se réaliser, la commune de Brullioles souhaiterait intégrer la communauté de communes du Pays de L'Arbresle,

- d'émettre un avis défavorable au projet de dissolution du SIVOS –Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire – du collège de Ste Foy l'Argentière, qui participe financièrement aux activités des collégiens.

Bâtiment mairie-école

Le diagnostic de la passerelle a été effectué le 5 novembre 2015. Le rapport mentionne que les calculs menés sur les éléments de la structure métallique n'ont révélé aucun sous-dimensionnement. Une copie du rapport a été donnée au directeur de l'école, l'original étant consultable en mairie. Le conseil municipal décide de retenir la proposition d'ingénierie de Monsieur LAGRANGE pour la requalification de ce bâtiment.

Délibérations diverses

*** CCAS – Centre Communal d'Action Sociale**

Suivant l'article 79 de la loi n° 2015-991 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, les communes de moins de 1 500 habitants peuvent supprimer leur CCAS par délibération du conseil municipal. Monsieur le Maire rappelle aux élus que le CCAS de Brullioles gère essentiellement le repas de l'Amitié, qu'il est arrivé quelques fois de traiter des dossiers d'aide alimentaire, mais très rarement.

Cette disposition n'est pas sans intérêt car elle évitera d'élaborer un budget annexe qui est équilibré chaque année par une subvention du budget principal.

Monsieur le Maire propose de dissoudre le CCAS et d'exercer les missions dévolues antérieurement au sein d'une commission communale « action sociale » ayant pour membres les conseillers municipaux élus par délibération n° 2014-038 en date du 5 avril 2014. Accord unanime du conseil municipal.

*** Changement des toilettes local société de boules**

Monsieur le Maire informe les élus que la société de boules souhaite remplacer les WC dit « à la turque » situés à l'arrière du local boules par une cuvette avec assise. La commune de Brullioles accepte de prendre en charge les travaux de maçonnerie et de plomberie.

Manifestations

Dimanche 3 janvier 2016	Vœux de la Municipalité
Jeudi 7 janvier 2016	Cinéma itinérant
Dimanche 10 janvier 2016	Comité des Fêtes – thé dansant
Dimanche 17 janvier 2016	Société de chasse – concours de belote
Jeudi 21 janvier 2016	Cinéma itinérant
Samedi 30 janvier 2016	40 ans de la Troupe du Pothu

Les services de gendarmerie constatent de nombreux vols sur notre secteur entre 17h et 21h. Nous vous demandons d'être très vigilants dans ce créneau horaire et de laisser vos logements éclairés.
Ce geste peut éventuellement dissuader les malfaiteurs de passer à l'acte.